

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira :

**Le lundi 8 juin 2026
À 20h00
Salle du Conseil Municipal**

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du PV de la séance du Conseil Municipal du 11 mai 2026
- Rapport des décisions prises par Monsieur le Maire

Les documents listés ci-dessous sont annexés avec la présente convocation :

Objet n°1 - Dépliant employeur - Dispositif de signalement des actes de violence au travail

Objet n°6 - Convention entre la Ville de Cholet et la Commune de Saint-Christophe-du-Bois

Objet n°1 : Adhésion au dispositif de signalement des violences au travail proposé par le Centre de Gestion de Maine-et-Loire

Objet n°2 : Personnel communal - Modification de la durée hebdomadaire d'un poste du cadre d'emplois des adjoints administratifs et mise à jour du tableau des effectifs

Objet n°3 : Désignation d'un élu référent sécurité routière

Objet n°4 : Interventions en milieu scolaire pour l'année scolaire 2026-2027 - Initiation musicale

Objet n°5 : Fixation de l'indemnité de gardiennage de l'église - année 2026

Objet n°6 : Convention de prêt de matériel à titre gratuit entre la Ville de Cholet et la Commune de Saint Christophe du Bois pour la manifestation Festi'furious des 5 et 6 septembre 2026

Objet n°7 : Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLECT) de Cholet Agglomération – Retrait et remplacement de la délibération de désignation des représentants de la commune en date du 30 mars 2026



A Saint Christophe du Bois,
Le 2 juin 2026

Le Maire, Sylvain SENECAILLE

